

Créteil le 07 septembre 2021

Mme la Directrice Académique, Madame la Secrétaire Générale, Madame l'Inspectrice-Adjointe, Mesdames et messieurs, membres du CTSD,

Le contexte sanitaire dans lequel la rentrée scolaire 2021 s'effectue reste fragile. La circulation encore active du virus ainsi que la tension hospitalière a conduit le Ministre à placé les écoles du Val-de-Marne comme toutes celles de la métropole au niveau 2 du protocole sanitaire.

Ce niveau de vigilance aura ainsi de nombreuses conséquences sur l'accueil des élèves partout dans le département, à commencer par la fermeture des classes à chaque cas positif.

*Auriez-vous Madame la Directrice le nombre, même approximatif, des classes qui ont du fermer depuis le jour de la rentrée ?*

En parallèle de la vaccination, l'un des moyens de contenir la diffusion du virus reste l'application des gestes barrières. Gestes qui sont d'autant plus difficiles à respecter et à faire respecter durant des journées entières en particulier pour les élèves de l'école primaire.

Afin d'être protégés mais surtout de protéger les autres, le ministère s'est engagé à poursuivre la livraison de tests mais surtout de masques pour les personnels.

*Pourriez-vous nous rappeler, Madame la Directrice Académique, ou Madame la Secrétaire Générale, les modalités pour que les équipes pédagogiques, enseignants et AESH, puissent bénéficier de ces masques et le cas échéant, les modalités de réassort ?*

Concernant la carte scolaire, celle-ci se construit depuis plusieurs mois et il s'agit donc en ce CTSD de rentrée de consolider les mesures.

La crise sanitaire, sans avoir pu en faire une analyse fine, a bouleversé, au moins pour cette rentrée, la démographie de nos écoles.

Cette potentielle « fuite » d'un nombre significatif d'élèves qui avait été constatée au printemps puis à l'aube des vacances s'est ainsi concrétisée en cette rentrée.

Toutefois, elle n'a pas été générale puisque dans un nombre important d'école des ouvertures ont été nécessaire dès la rentrée.

La fédération de l'Unsa Education et le SE-Unsa se félicite que ces besoins aient été anticipés par les directions d'école, les IEN et les services de la DSDEN, permettant à ces écoles de démarrer l'année avec les enseignants nécessaires.

Dans plusieurs écoles, après une semaine de rentrée, les effectifs sont encore relativement instables et nous espérons qu'avec les moyens dont nous disposons, vous saurez, Madame la Directrice Académique, proposer des mesures de stabilité, lors de ce CTSD.

Enfin, pour les postes restants, résultant de la dotation positive académique ainsi que des fermetures constatées par des baisses importantes d'effectifs, la fédération de l'Unsa Education souhaite qu'ils permettent non seulement de poursuivre la baisse du nombre d'élèves, y compris dans les niveaux non concernés par les priorités nationales, aussi bien aux Petites et Moyennes sections que pour les classes du CE2 au CM2.

Enfin, au regard des besoins de notre départements, largement accentués par la situation sanitaire, pouvoir créer un certain nombre de postes supplémentaires de Titulaires Remplaçants pourrait permettre une meilleure couverture des besoins de remplacements.

En effet, avoir des effectifs réduits est un levier efficace pour renforcer l'acquisition des apprentissages, cela a pu être démontré à de nombreuses reprises. Malgré tout, la présence renforcée d'enseignants remplaçants est également une réalité, aussi bien pour la continuité des apprentissages que pour le fonctionnement général des écoles, et en particulier pour nos directrices et nos directeurs.

Pour finir, concernant le chantier de la Direction d'école, les déclarations du président de la République à Marseille sont venues jeter le trouble. Avions-nous réellement besoin d'une telle annonce en cette rentrée ? Pour la fédération de l'Unsa Education et le SE-Unsa, ces propos ont été plus que malvenus et à défaut de proposer une solution pertinente et efficace illustrent la méconnaissance du fonctionnement de l'Education Nationale et le mépris des personnels à qui « on ne souhaite plus s'adresser directement ».

Il y a 2 ans maintenant, l'observation de la Direction d'école s'ouvrait dans le département comme ailleurs, pour y réfléchir collectivement et proposer des leviers afin de renforcer les outils et le cadre de nos directrices et directeurs dont les conditions de pilotages des écoles se sont fortement dégradées années après années.

Le SE-Unsa et la fédération de l'Unsa Education sommes pleinement engagés dans ce chantier de la direction d'école et nous avons participé activement aux deux premiers groupes de travail tenus dans le Val-de-Marne.

Pourriez-vous nous indiquer, Madame la Directrice Académique, l'agenda social prévisionnel de l'année 2021/2022 et en particulier le cadre envisagé pour cet observatoire.

Sur ce point, le recrutement du référent départemental de la Direction d'école a-t-il été finalisé ?

Nous vous remercions, Madame la Directrice Académique, pour l'attention portée à notre propos, les réponses aux questions que nous vous avons soumises et nous souhaitons collectivement une rentrée et une année la plus sereine possible pour l'ensemble des personnels, administratifs comme enseignants de notre département.

*Clément PEYROTTE*

*Bastien DIAZ*

*David LELONG*

*Peggy LEROC*

Représentants de la Fédération de l'UNSA-Education